

Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

NOUVELLE-AQUITAINE

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien forestier territorial (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDD à temps complet de 7 mois de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPFF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 26,9 K€ et 37,4 K€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Tulle (19)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} juin 2024

Présentation du CNPFF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La Nouvelle-Aquitaine, avec ses 12 départements, est la première région forestière française. Essentiellement privée, avec 91% des forêts de la Région, elle représente 25% des forêts privées métropolitaines, avec près de 2,9 millions d'hectares. Le CNPFF Nouvelle-Aquitaine, avec une équipe de plus de 70 collaborateurs, a une place prépondérante dans le paysage forestier néo-aquitain.

L'antenne de Corrèze est constituée d'une assistante, de trois techniciens titulaires, de deux techniciens chargés de mission et d'un ingénieur en charge du développement forestier sur le département. Les bureaux sont situés à Tulle et Egletons (19). Dans ce département où la forêt est privée à 94%, le CNPFF est incontournable dans le développement forestier du territoire. Un quart de la forêt privée bénéficie à ce jour d'un document de gestion durable.



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr





Vous êtes passionné(e) de forêt et disposez de connaissances forestières, vous avez de la rigueur et le goût pour le travail en équipe et sur le terrain, vous savez respecter la position de neutralité liée à celle d'un établissement public, votre profil nous intéresse.

Description du poste

Sous l'autorité du directeur, du directeur-adjoint et de l'ingénieur en charge de la Corrèze, la mission du/de la technicien(ne) s'exercera plus particulièrement à l'Est du département de la Corrèze en appui aux techniciens de secteur, notamment dans la région forestière du Plateau de Millevaches. Il/elle sera chargé(e) des missions et responsabilités suivantes, notamment dans le contexte de surcharge de travail lié à l'abaissement du seuil des PSG à 20 ha, mais aussi à l'afflux actuel de documents de gestion durable et de demandes de coupes suite notamment au dispositif d'aide France Relance :

- Promotion des documents de gestion durable, instruction des PSG et demandes de coupes, suivi des PSG ;
- Participation aux réunions de vulgarisation et à la formation des propriétaires forestiers ;
- Participation aux expérimentations forestières.

Profil recherché

Formation – expériences

- Diplôme de technicien forestier option production ou gestion forestière, ou diplôme équivalent ;
- Expérience souhaitée dans le développement de la forêt privée ;
- Maîtrise des outils informatiques (suite office, courriel, internet), SIG (logiciel QGIS).

Compétences et qualités requises

- Aptitudes physiques au travail de terrain ;
- Rigueur, organisation, autonomie et esprit d'initiative, capacité de synthèse et de rédaction ;
- Goût pour le développement forestier et le contact avec les propriétaires et gestionnaires ;
- Excellente capacité d'écoute, de dialogue, de concertation et de travail en équipe ;
- Intérêt pour les aspects forestiers liés à l'environnement, à la gestion durable de la forêt ;
- Permis B.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% ;
- Participation mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

Personnes à contacter

- Grégoire GONTHIER, ingénieur forestier : 06 75 71 44 24 - gregoire.gonthier@cnpf.fr
- Pierre BEAUDESSON, directeur-adjoint : 06 09 41 43 93 - pierre.beaudesson@cnpf.fr



Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **16 avril 2024** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

M. le Directeur-adjoint du CNPF Nouvelle-Aquitaine
2 avenue Georges Guingouin
CS 80912 PANAZOL
87017 LIMOGES Cedex 1

limousin@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra **fin avril** dans les locaux du CNPF, à Tulle.